

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Conflit homme-éléphant : des assises pour quelles solutions ?

**LES** assises nationales sur la gestion du conflit homme-éléphant sont l'occasion pour les différents acteurs concernés de trouver des solutions à la crise engendrée par cette problématique.

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**S**OUUCIEUX de résoudre la problématique du conflit entre l'homme et les pachydermes en milieu forestier, le ministère des Eaux et forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres organise du 15 au 17 décembre 2021 à l'auditorium dudit département ministériel, les assises nationales sur la gestion du conflit homme-éléphant.

Ce rendez-vous, qui réunit près de 120 participants venus des quatre coins du pays, est l'occasion d'ouvrir des discussions franches avec les populations qui, depuis plusieurs mois, subissent les dévastations causées des éléphants. Outre les pertes des plantations, des décès en vie humaine ont également été enregistrés, chose qui devrait animer les débats durant ces assises. Il s'agit d'une rencontre visant à définir une stratégie nationale de lutte contre ces différents conflits en milieu forestier, afin de promouvoir la sécurité alimentaire des populations, tout en préservant les pachydermes, considérés comme les jardiniers des forêts. Alors que les populations rurales ne cessent de pointer du doigt la place "trop importante de l'éléphant dans la forêt gabonaise", ces assises, qui voient la présence des autorités kenyanes, spécialistes dans la gestion du conflit homme-faune, sont l'occasion pour les différents acteurs concernés, de trouver des voies de sortie de crise. "Les conflits Homme-Faune (CHF) et tout particulièrement les conflits Homme-Éléphant (CHE) constituent une problématique technique, sociale et économique car, ils mettent à mal la sécurité physique et alimentaire, ainsi que la paix sociale des populations rurales dans une grande

partie du territoire national", a indiqué le ministre Lee-White. **ENJEUX**• La cheffe du gouvernement a fixé les attentes de ces assises. " Les assises nationales sur le conflit homme-éléphant étaient très attendues par le chef de l'Etat et les populations, notamment par celles qui font face à cette réalité. Ces assises doivent être l'occasion d'avancer tous ensemble vers la même direction, c'est-à-dire la quête de solutions durables à cette question préoccupante. Cette concertation doit être aussi un moment d'affirmation de l'unité et de la cohésion nationale de tous les enfants de la République face un sujet vital", a souligné Rose Christiane Ossouka Raponda.

Avant de préciser : "C'est pourquoi, je demande de dialoguer, se concerter, de partager, sans tabou et sans passion. Je vous invite aussi à orienter vos réflexions vers l'action future en apportant de manière consensuelle des réponses idoines à un phénomène dont l'ampleur et la récurrence inquiètent chaque jour".

Lors de la cérémonie d'ouverture, les autorités sont revenues sur les consultations qui se sont tenues du 14 au 30 juillet 2021 sur l'ensemble des 9 provinces du pays, et qui ont permis d'échanger directement avec les victimes de ce conflit, afin de recueillir leurs témoignages et avis.

Dans cette logique, elles ont permis de formuler les principales recommandations suivantes : opérationnaliser dans les meilleurs délais les battues administratives ; indemniser les victimes dudit conflit ; prendre en charge les cas d'agression ; étendre le programme de construction de clôtures électriques et mettre en place un mécanisme d'évaluation rapide des dégâts causés.



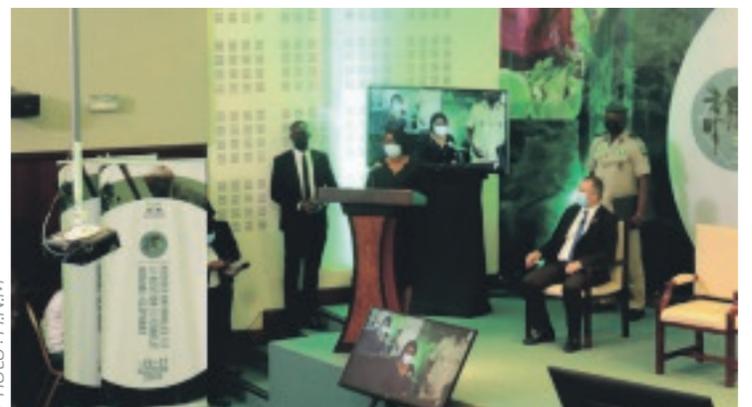
Les officiels lors de la cérémonie d'ouverture, mercredi dernier.

## Quelles compensations pour les victimes ?

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**C**ES assises sont aussi l'occasion de se pencher sur la question des compensations accordées aux victimes de ce conflit. Dans ce sens, l'une des commissions mise en place sera chargée d'examiner les mécanismes d'indemnisation et de prise en charge des populations victimes.

A cet effet, la collaboration entre la FAO, le Cirad, la Comifac et le Rapac a permis l'élaboration d'une boîte à outils pour l'atténuation du conflit homme-faune. Elle est composée de cinq cahiers rassemblés qui proposent des solutions aux différents types de conflits pouvant exister entre l'homme et les animaux sauvages dans leur environnement. Essentiellement les conflits autour des cultures, des villages, des points d'eau ou



La Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, lors de son allocution.

encore du bétail. Parmi les méthodes d'atténuation des CHE, il y a également l'indemnisation qui consiste en une compensation financière des dégâts causés par la faune sauvage.

Cette méthode a été mise en œuvre en 2016 et 2017, grâce une dotation spéciale du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Celle-ci a permis de

dédommager 795 victimes des conflits homme-faune. Mais, au regard de l'ampleur du désastre et du nombre important des victimes, cette dotation s'est avérée insuffisante.

Il est, dès lors, nécessaire de mettre en place un mécanisme de financement durable dédié à l'indemnisation des victimes de dévastations des cultures vivrières.